Décharge 2000 : états financiers de l'Agence européenne pour la reconstruction, aide au Kosovo

2001/2238(DEC) - 10/04/2002 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence pour la reconstruction en ex-Yougoslavie pour l'exercice 2000. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Décision 2002/452/CE du Parlement européen concernant la décharge au directeur de l'Agence européenne pour la reconstruction sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2000. CONTENU : Avec la présente décision, le Parlement européen accorde la décharge au directeur de l'Agence européenne pour la reconstruction sur l'exécution de son budget pour l'exercice 2000. La décision est conforme à l'avis du Parlement du 10 avril 2002 (se reporter au résumé de l'avis).